ASSOMPTION
(export du DFSM au 12/09/2026 à 07:43)

[1] ASSOMPTION Médecine - Anatomie

nom fém.
Etymologie FEW XXV 588a: assumptio

Définition Fait de s'élever pour recouvrir un organe, en parlant d'une tunique*.

Notes

- var ASSUMPCION
- Note encyclopédique

  Aucun des ouvrages lexicographiques consultés n'atteste ce sens médical. Ce sont à la fois le contexte de la citation proposée et le sème essentiel d'*assomption*, à savoir le sème d'/élévation/ qui nous permettent d'avancer la définition proposée. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- L'utilité de l' assumpcion des tuniques est, car il deffendent les ners de lesion.
  Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 217, p. 62.*